



Demande de frais de déplacement pour les parents accompagnant les enfants d'un club sur un stage départemental

Sonia SELLIER
Mail : Sonia.sellier@gmail.com

Un (ou plusieurs) de vos joueurs a participé au stage départemental.

Le Comité propose de rembourser une partie des frais de déplacement au parent ou dirigeant ayant assuré les déplacements des joueurs retenus pour le stage. Le chèque, au nom de l'association, sera envoyé au correspondant du club.

Le Comité rembourse un aller et un retour par jour aux clubs ayant inscrits de un à quatre joueurs et double cette aide s'il y a plus de quatre joueurs concernés. Il vous appartiendra ensuite de distribuer cette somme aux parents comme bon, vous semble. **Les joueurs accompagnés par un entraîneur ayant encadré le stage ne sont pas concernés par cette mesure, car les entraîneurs sont déjà dédommagés.**

De plus en plus, vous réussissez à trouver des solutions pour faciliter le transport des enfants (covoiturage avec les clubs voisins...) et ainsi vous parvenez à réduire les demandes. Pour cela, nous vous en remercions. Limiter les dépenses permet au Comité de proposer des services supplémentaires, comme multiplier les entraîneurs et relanceurs sur les stages.

Si vous êtes intéressés par cette aide, je vous invite à m'envoyer le coupon en bas de page **au plus tard 3 semaines après la fin du stage.**

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations.

Veuillez recevoir mes salutations sportives.

Sonia SELLIER (Directrice Technique et Administrative du Comité)



Stage (Période) :

Club :

Nom, Prénom, adresse et Fonction dans le club de la personne qui fait la demande :

.....

Joueurs du club ayant participé au stage :

- -
- -
- -

Distance entre le lieu du stage et mon club :

Date et signature :